FFBB Procès Verbal n° 7 MNS/CP Saison 2010/2011

BUREAU FEDERAL

Réunion du 4 Février 2011 à Paris

Présents: Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle

SERVAGE.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invité: M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusés: M. Rémy GAUTRON.

Assistent: MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Patrick BEESLEY, Alain GAROS, Alain

CONTENSOUX, Raymond BAURIAUD, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.

Mme Céline PETIT.

Assistent en partie: M. Yann BARBITCH, Didier DOMAT, Antoine LEGENTIL et Jean-Luc LEROUX.

1. Ouverture.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le nombre des licenciés est de 451.339 à ce jour, soit plus 5.142 par rapport au chiffre de l'année dernière à la même date.

Il présente les représentants de la Société IPPON qui vont faire l'état de notre outil informatique.

• Compte rendu de l'Audit Informatique.

- Les applications ont été développées dans une technologie, qui pose pas mal de problèmes à ce jour. Il n'y a pas de réversibilité possible, la FFBB est à la merci du prestataire actuel.
- L'application a été développée hors des standards de qualité communément admis de nos jours, elle est fournie sans document du code, et aucun test unitaire n'est réalisé.
- Le service informatique n'a pas les moyens nécessaires pour maitriser ces applications. Il n'y a pas de compétences en son sein pour comprendre comme l'application fonctionne techniquement, ni pour piloter le prestataire qui travaille dessus.
- Il y a un problème de performance sur les applications, lié à la technologie de base.
- La plateforme technique (hébergement) n'est pas capable d'absorber les pics de fréquentation, elle n'est pas de niveau professionnel ni du niveau que l'on peut attendre d'une plateforme hébergeant ce type d'application.

Quelques suggestions sont avancées :

- Envisager une refonte complète de l'application. Il faudrait conserver le fonctionnel et rebâtir l'application.
- Concevoir cette refonte comme un investissement sur le long terme, créer un document technique et mettre en place des tests unitaires.
- L'équipe du service informatique en place actuellement a des compétences, mais pas dans le domaine du développement d'une telle application (direction de projet et développement JAVA). Il faudrait intégrer un profil compétent pour piloter le prestataire et développer l'application.
- Mettre en place un outil et des procédures pour un suivi des bugs et les demandes d'évolution fonctionnelles.

En conclusion deux solutions sont possibles :

Bureau Fédéral du 4 Février 2011 1/10

- A court terme, la Fédération peut conserver la plateforme d'hébergement actuelle, mais il faut la rationnaliser et la professionnaliser.
- A plus long terme, et dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle plateforme qui permettrait de gérer les pics d'activité (le début de saison et les week-ends), il faudrait s'orienter vers un système chez un prestataire de type amazone.

Enfin, il est possible de travailler sur la refonte de l'application, en l'étalant sur un an, un an et 1/2.

Une discussion s'engage et après plusieurs questions, le Bureau Fédéral souhaite donner se donner un délai de réflexion afin de bien étudier les différents projets possibles.

Jean-Pierre SIUTAT remercie la Société IPPON pour la présentation et pour le travail effectué lors de l'audit informatique.

2. Dossiers spécifiques.

Euro 2013 : validation des candidatures.

Jean-Pierre SIUTAT : suite à la réception et l'étude des différents dossiers présentés, 3 régions potentielles ont été retenues.

Après la réception et l'étude des différents dossiers présentés, et suite à l'exposé de Jean-Pierre HUNCKLER, un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral souhaite donner plus de temps aux sites afin de préciser leur candidature et d'obtenir des assurances de la part des collectivités locales. Un courrier dans ce sens sera envoyé à chacun des sites candidats

Euro 2015.

Jean-Pierre SIUTAT : la Candidature commune avec l'Allemagne à l'organisation de l'Euro 2015 avance bien. Une réunion a eu lieu hier, un planning de travail a été élaboré et d'autres sont programmées prochainement. Il faut savoir que 2015 sera la date anniversaire des 70 ans de la fin de la deuxième guerre. Le dossier a été présenté au CNDS la semaine dernière et la Ministre trouve ce projet très opportun. Un site "Euro Basket 2015" sera prochainement mis en place.

Euro 2013 et Euro 2015 : validation du Comité d'organisation (Statut et Structure).

Jean-Pierre HUNCKLER explique que le futur statut du Comité d'Organisation a été étudié et la mise en place d'une Association sera la procédure la plus simple et qui pourra éventuellement à terme et en fonction de l'évolution du dossier se transformer en GIP.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Il propose ensuite un organigramme du Comité d'Organisation (annexe 1).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

• FIBA Europe : Commission des Compétitions.

Jean-Pierre SIUTAT : il était très important pour nous d'y assister puisque les stratégies en terme d'organisation pour l'Euro 2015 ont été débattues.

Marie Noëlle SERVAGE a assisté à la Commission des Compétition et informe :

- Révision d'une décision disciplinaire.

Une décision disciplinaire (sanctions financières) a fait l'objet de mesures complémentaires par la Commission (menace d'exclusion). Cela révèle un durcissement de la FIBA face à des incidents.

- Final 4 Eurochallenge.

Suite au désistement du club d'Oostende, la procédure de candidature est lancée auprès des 8 équipes qualifiées pour les 1/4 de finales.

- Horaires des rencontres.

Une harmonisation des horaires des compétitions nationales ou de clubs que la FIBA considère comme importante va être proposée au Bureau.

- Euro Féminin.

Plusieurs fédérations (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) souhaiteraient voir disputer les matchs de qualification à une autre période de la saison. Le dossier est confié à la Commission Féminine afin qu'elle détermine des critères prioritaires qui seront étudiés par la Commission des Compétition.

Equipes Nationales : Euro 2015.

Le Bureau FIBA a mandaté la Commission des Compétitions pour étudier la faisabilité d'une organisation sur plus d'un pays deux projets ont été présentés :

- Organisation sur 4 5 pays (Espagne)
- Organisation sur 2 pays (Franco-allemande)

La Commission reconnait de manière unanime l'intérêt d'ouvrir la possibilité à une organisation par plus d'un pays et propose d'inclure dans les règlements 3 possibilités : 1 pays – 2 pays – ou 4 pays avec un même système de compétitions. Ce règlement sera proposé pour l'Euro Féminin.

- Championnat européen division C.

Un changement de nom doit être opéré et doit comporter la notion de championnat européen.

Point sur les feuilles de marque électroniques.

Marie-Noëlle SERVAGE:

- -Actuellement la tenue de la feuille de marque s'effectue manuellement sur toutes les compétitions nationales et internationales. Il existe cependant des études en cours afin d'élaborer une feuille de marque électronique.
- -Ainsi la FFBB s'était associée à une Juniors Entreprise de Rennes qui a fourni une étude et qui termine l'élaboration d'un logiciel dont la livraison est prévue pour Avril 2011. Un groupe de pilotage a été réactivé mi-janvier afin d'accompagner la fin du projet et de voir les autres possibilités.
- Le groupe de pilotage a rencontré la société Sporstec avec qui nous travaillons déjà (logiciel d'analyse vidéo) et qui développe une feuille de marque électronique pour le Volley (42 clubs). En partant de ce même principe, cette société propose de développer une feuille de marque électronique Basket. Les solutions techniques semblent satisfaisantes avec des délais de développement de 6 mois environ.
- FIBA Europe est également sur un projet de feuille de marque électronique. Un contact a été pris et nous sommes dans l'attente d'une rencontre.

Validation des feuilles de route 2011.

Jean-Pierre SIUTAT expose le document aux membres (annexe 2). Après validation, il sera transmis aux Commissions Fédérales, aux services, aux Ligues Régionales et aux Comités Départementaux.

Validation du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Groupe de contact.

Jean-Pierre SIUTAT : le groupe de contact est composé de Sophie GABORY, Nadine GRANOTIER, Nicole VERLAGUET, il est chargé de s'occuper de diverses questions (aux LR, CD ou Clubs) et dossiers ponctuels afin d'obtenir le ressenti du territoire. Un premier thème à titre de "test" sera proposé ultérieurement.

Communication Interne (FFBB, LR, CD, Clubs).

Jean-Pierre SIUTAT informe de la mise en place d'un groupe de travail avec le Comité Départemental de Loire Atlantique, la Ligue Régionale des Pays de la Loire, Marie-Noëlle SERVAGE, Jean-Pierre de VINCENZI et lui-même, afin de mettre en œuvre une communication interne concernant la FFBB, les Ligues, les Comités et les Clubs. Une telle mise en place est nécessaire pour :

- Structurer l'information depuis la FFBB vers les structures déconcentrées (simple, précise, efficace, rapide).
- Avoir un retour des structures déconcentrées vers la FFBB pour mieux apprécier les situations territoriales.

- Structurer l'information entre les Liques Régionales et les Comités Départementaux.
- Répondre efficacement aux sollicitations des structures déconcentrées.
- Mettre en œuvre un échange d'expériences entre les territoires.
- Avoir une traçabilité des informations émises et reçues.

Il est aussi question de mettre en place une adresse électronique thématique ou tickets clubs cohérent, afin d'assurer un meilleur traitement de la sollicitation et une meilleure traçabilité par la FFBB, par les Ligues, les Comités ou les Clubs.

Une discussion s'engage entre les membres du Bureau Fédéral sur les différents moyens de communications possibles et ceux déjà utilisés par la FFBB.

Une présentation de ce projet de Communication Interne sera faite lors du Comité Directeur du 25 Février 2011.

3. Pôle AGF - Administration Générale et Finances.

Règlementation européenne et impact sur notre réglementation.

Pierre COLLOMB rappelle que suite à la plainte auprès des autorités allemandes d'une joueuse et dans le cadre du réseau SOLVIT, la FFBB a été interpellée le 03 septembre 2010 par le Secrétariat Général aux Affaires Européennes sur le fait que la nouvelle règlementation sportive régissant les Championnats de France Féminins restreignait la participation des joueuses communautaires. Sous la menace d'une plainte auprès de la Commission Européenne, la FFBB est contrainte de modifier sa règlementation relative aux règles de participation des championnats de France Féminins et de tenir compte de ces modifications dans le cadre de la réforme du secteur masculin. Deux pistes ont été explorées et sont à étudier :

- Le Joueur Formé Localement (JFL : notion utilisée par la LNB) et proposition qu'une équipe en soit composée de 8 JFL (sur 10).
- Réfléchir à un aménagement des mutations.

Jean-Marc JEHANNO : aucune décision n'a encore été prise au niveau européen, sur ces joueurs formés localement.

Didier DOMAT : Il faut que le règlement qui sera mis en place ne soit aucunement discriminatoire.

Pierre COLLOMB : actuellement, la notion de JFL sort du cadre de la légalité européenne.

Christophe ZAJAC : rappelle que SOLVIT a donné 6 mois à la FFBB pour faire une nouvelle proposition de règlement. Sans geste de notre part, les instances européennes seront saisies du dossier.

Thierry BALESTRIERE souhaite savoir si nous sommes la seule Fédération confrontée à ce genre de problème, sur le secteur amateur ?

Proposition:

- Faire une étude auprès des autres fédérations sportives (présentation le 25 Février 2011).
- Communiquer le premier projet à SOLVIT, en début de semaine prochaine, afin de savoir s'il faut continuer à travailler dessus.
- Créer un tableau pour le secteur féminin et un pour le secteur masculin, et compléter avec la pyramide fédérale.

Commission Contrôle de Gestion : orientations.

Jean-Luc LEROUX rappelle les missions et les échéances de la Commission Contrôle de Gestion, ainsi que les sanctions et pénalités qu'elle est en droit d'infliger. Il y a aujourd'hui des situations difficiles et des décisions difficiles à prendre. Tous les clubs sont entendus et des échanges sont réalisés avec eux. Il communique un point sur les clubs étudiés de :

- Ligues Féminine de Basket :
 - o Absence d'amélioration de la situation financière globale de la division.

Bureau Fédéral du 4 Février 2011 4/10

- Alors que 4 clubs respectent les plans d'apurement imposés par la CCG 4 autres présentent des déficits importants entraînant la dégradation significative de leur situation financière.
- Des clubs « sains / fiables » ou sous surveillance, présentent des fragilités du fait notamment de la faiblesse de leurs fonds propres ou des enjeux excessifs dans leurs prévisions.
- Des clubs en grande difficulté, pour lesquels la continuité d'exploitation n'est pas assurée jusqu'au terme de la saison. Cette continuité s'appréciant nécessairement en <u>Début de saison</u> sur la base d'hypothèses de trésorerie acceptables et (le cas échéant) d'un moratoire probant.
- Les dernières saisons ont révélé les difficultés qu'il y avait à présenter 14 clubs financièrement pérennes et/ou sportivement.

- Nationale Masculine 1:

- Dégradation alarmante de la situation financière globale de la division.
- La dégradation spectaculaire de la situation financière des clubs de NM1 est un phénomène nouveau.
- Championnat sportivement « homogène » mais avec une grande disparité des budgets et des niveaux de structuration interne.
- 4 clubs parmi les 8 premiers actuellement de NM1 (au 03/01/10) présentent des difficultés importantes et sont susceptibles de faire l'objet d'un refus d'accession en PRO B au terme de la saison 2010/11.
- Ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'encontre d'un club novembre 2010 (initiée par l'URSSAF).

Lique 2 :

- Un écart qui se creuse entre la L2 et la LFB (nécessité de multiplier par 2 le budget du club pour envisager un maintien en LFB en cas d'accession).
- Les plus gros budgets de L2 ne doivent pas occulter les difficultés prévisibles en cas d'accession en LFB.
- Nécessité d'un travail de fond sur la L2 permettant de limiter l'écart financier et structurel avec la LFB (risque de voir la L2 dans la quasi-impossibilité de produire à court ou moyen terme des clubs viables en LFB permettant de compenser les rétrogradations sportives ou financières).

- Nationale Masculine 2 :

- o Nombre important de clubs (58 en 2010/11) rendant l'analyse exhaustive difficile.
- Une réflexion doit être menée sur le niveau d'intervention de la CCG dans cette division.

La Commission Contrôle de Gestion propose de rappeler les règles élémentaires de gestion, à savoir :

- Equilibre financier = PRINCIPE INCONTOURNABLE
- Respect des échéances et fiabilité des informations = PREALABLE INDISPENSABLE

et propose que les règlements FFBB traduisent cette nécessité au travers de <u>principes simples</u>, <u>objectifs et connus de tous</u>.

La CCG fait état d'un certain nombre de proposition de sanctions.

Une discussion s'engage et les points suivants sont évoqués :

- Bien travailler en amont la préparation à l'accession, faire un gros travail de sensibilisation.
- Les équipes veulent tellement jouer la montée qu'elles se fragilisent financièrement.
- Faire travailler les équipes sur le budget futur, beaucoup plus en amont que maintenant.

Sur les sanctions proposées, le Bureau Fédéral prendra sa décision lors de sa réunion de Mars 2011, et fera des adaptations réglementaires si besoin.

Point sur les modifications réglementaires 2011/2012.

Antoine LEGENTIL expose le document unique des modifications réglementaires distribué aux membres et propose les modifications sur :

- Les Règlements Généraux.
- Le Règlement des Championnats de France.
- Le Règlement Sportif Type des Ligues et Comités.
- L'observatoire du pôle haut niveau Secteur masculin et féminin France Basket Observatoire.
- Modification des Commissions et Missions.

- Restructuration et modifications des règlements LFB (travaux et rédaction en cours).
- Le Statut de l'Entraîneur.
- Règlement Sportif des Championnat de France Jeunes (regroupement des informations).

Bernard GAVA expose les modifications à apporter au Statut de l'Entraîneur notamment sur les articles faisant apparaître des exigences en rapport avec les contrats de travail et la Convention Nationale Collective du Sport; la fédération n'ayant pas autorité pour obliger et statuer sur ces points. De même sur les représentations au sein de la commission et des sous-commissions où l'équité sportive et la neutralité doivent être respectées. Il est rappelé que la commission technique fédérale est organisme de première instance.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il a reçu ce jour une réponse de la Ligue Nationale de Basket. Ce courrier ne répond pas précisément aux questions posées sur le Statut de l'Entraîneur, mais fait plutôt part des demandes du Comité Directeur de la LNB (séminaire des entraîneurs et équipes réserves des clubs de Pro B).

Une discussion s'engage, Jean-Pierre SIUTAT propose de rencontrer les responsables de la LNB, avec Jean-Pierre de VINCENZI et Bernard GAVA, lors de la Semaine des As à Pau.

L'ensemble des modifications réglementaires vont faire l'objet d'une nouvelle étude par le service Juridique et seront proposées au Comité Directeur du 25 Février 2011, pour adoption.

• Débat sur l'orientation budgétaire.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite sensibiliser les membres sur le fait que, même si cet exercice budgétaire sera équilibré, il sera difficile de clôturer les budgets dans les saisons à venir sans ressource financière complémentaire. Vouloir une politique de développement a un coût.

Jean-Pierre HUNCKLER : il y a beaucoup de projets à mettre en place. Il faudrait expliquer les financements, les augmentations et dire ce qu'il en est.

Plusieurs membres évoquent la nécessité d'expliquer les augmentations au regard des projets.

Françoise AMIAUD : suggère de proposer des souscriptions pour les différents projets, plutôt qu'une augmentation du prix des licences.

Jean-Yves GUINCESTRE pense qu'il est très difficile d'expliquer le positionnement fédéral lors des Assemblées Régionales et Départementales. Ce n'est pas simple et ce n'est surtout pas le moment opportun.

Pierre COLLOMB : il est nécessaire d'avoir une vue à long terme du côté stratégique de la question. Il faut mettre en place une politique financière, afin de pallier la baisse de financement public.

Candidatures pour les Assemblée Générales 2012 et 2013.

Marie-Noëlle SERVAGE : la FFBB a reçu 3 candidatures pour l'organisation des Assemblées Générales 2012 et 2013.

- 2012 : proposition d'organisation à Arcachon (LR Aquitaine) : le dossier complet sera présenté lors du Bureau Fédéral du 12 Mars 2011 à Bourg en Bresse.
- 2013 : la Ligue d'Alsace et la Ligue de la Réunion se sont portées candidates à l'organisation de cette AG. Les dossiers seront présentés ultérieurement.

Point sur le Séminaire, les Assises et l'AG 2011.

Le Séminaire du Comité Directeur 26 et 27 Février 2011.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que :

- o Le Séminaire se déroulera le Samedi (toute la journée) et le Dimanche (matin).
- Il débutera par une séance plénière pour présenter le travail des deux années du mandat écoulé.
- Il y aura 3 tables rondes (3 groupes de travail).

Bureau Fédéral du 4 Février 2011 6/10

- Un bilan sera établi.
- Il sera question de positionnement et de beaucoup d'autres sujets.

- Les Assises du Basket – 23 et 24 Avril 2011.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il est question :

- o De regrouper les Ligues, les Comités et le Comité Directeur.
- De faire des choses simples et de cerner des cas concrets.
- Il y aura des tables rondes d'environ 10 personnes, à qui seront posées des questions précises.
- Un logiciel sera utilisé pour collecter toutes les réponses des groupes.
- Les deux sujets principaux traités seront : les territoires et le 3.3.

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que les Assises se dérouleront du samedi matin au dimanche 13h. Elle soulève deux questions qui lui ont été posées :

- Une LR ou d'un CD dont le Président est un membre du Comité Directeur, doit il avoir un autre représentant?
 La répense est pop. Nous commos très limités en nombre au pivoque acqueil des
 - La réponse est non. Nous sommes très limités en nombre au niveau accueil des congressistes.
- Comment les représentants Dom/Tom seront-ils pris en charge ?
 A l'identique que tous les autres congressistes. Si besoin, un séminaire un peu plus important sera organisé à leur intention juste avant l'AG de la FFBB.

- Assemblée Générale 2011.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que l'organisation générale de l'Assemblée Générale sera identique aux autres années (du jeudi au dimanche). Le forum se déroulera le vendredi après midi, avec 1 stand par Pôle.

Le Bureau Fédéral proposera, lors de sa réunion du 11 Mars 2011, les contenus de l'AG (miniconférences, thèmes, etc....).

Par ailleurs, un poste est à pourvoir au sein du Comité Directeur, la proposition est de procéder à un vote électronique.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Licences Détente, Cartes Basket,

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une réflexion soit menée : il semble que ces licences ne soient plus vraiment utilisées sur leur but initial.

Marie-Noëlle SERVAGE : souligne la multiplicité des types de licences et la nécessité de clarifier et surtout simplifier les choses.

Un groupe de travail va être mis en place.

4. Pôle 1 - Haut Niveau.

• Programme de l'Equipe de France et affectation des sites.

Jean-Pierre SIUTAT informe que le programme de l'Equipe de France masculine, ainsi que l'affectation des sites seront communiqués lors d'une Conférence de Presse organisée à Pau, durant la Semaine des AS.

· Rénovation du secteur Masculin.

Philippe LEGNAME détaille le document distribué et expose la proposition, avec la création d'une poule « Elite NM 1 » (dénomination à trouver) où les joueurs sortant de centre de formation Pro A ou Pro B pourraient ne pas être considérés comme mutés.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les championnats masculins soient organisés de la même manière que pour les féminines.

Philippe LEGNAME précise que des questions doivent encore être réglées car il y aura un problème de calendrier. La réflexion se poursuit.

• Championnat de France U18 Masculin.

Philippe LEGNAME rappelle le projet de transformer le championnat de France Cadets 1^{ère} division actuel en un championnat de France U18 (réservé en priorité aux clubs Pro A et les autres au ranking, et composé de Cadets 1 + Cadets 2 + Juniors 1) et conserver un Championnat de France Cadets U17 qui correspond à la 2^{ème} division actuelle (réservé à tous les autres clubs, composé uniquement avec les 2 futures années Cadets). La Championnat U18 serait composé de 32 équipes (4 poules de 8) et le Championnat Cadets de 64 équipes (8 poules de 8). Les équipes U18 pourraient participer à la Coupe de France Cadets à la condition de n'aligner que les Cadets 1^{ère} et 2^{ème} année.

Une réflexion est actuellement menée en Cadets 2^{ème} division pour une première phase plus courte pour éviter les écarts de points constatés actuellement, et la seconde phase plus longue avec des équipes de même niveau.

Même problème pour les coupes de France Cadets et Cadettes où beaucoup de clubs engagés en Championnat de France ne participent pas. Ne faut-il pas jumeler l'engagement en Championnat de France à celui en Coupe de France ?

Un débat s'engage.

Une proposition sera fait au Comité Directeur du 25 Février 2011, sur l'opportunité, ou non de créer un Championnat U 18 masculin. En fonction de la décision du Comité Directeur, le règlement sera proposé ensuite.

Les autres questions doivent être approfondies.

5. Pôle 2 - Formation.

Point d'étape sur les projets.

Bernard GAVA communique un point d'étape sur les projets en cours du Pôle 2 :

- Etude de la mise en place d'un l'Institut National de Formation.
- Mise en place d'un suivi des personnes formées, afin d'établir des bilans.
- Université d'Eté du 26 au 28 Août 2010 à Bourges (en même temps que le Forum MiniBasket), avec 4 thèmes :
 - o FBÍ
 - Responsable Ecole de MiniBasket.
 - CCNS.
 - o Environnement durable.
- Première réunion pour l'établissement du référentiel statisticien.
- Réception des 15 candidats inscrits au DU de Nanterre.

Procédures de demandes de formation.

Bernard GAVA souhaite que le Pôle 2 valide toutes les demandes d'organisation de formations au terme d'une procédure claire à diffuser aux instances.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

6. Pôle 4 – Territoires.

• Rapport d'étape sur les territoires pertinents.

Pierre COLLOMB communique un bilan d'étape sur les territoires pertinents et communique des éléments relevés lors des réunions de Zones :

- L'assistance aux réunions de zone a toujours été très fournie, même lorsque l'ordre du jour portait exclusivement sur le sujet des territoires.
- Les débats ont toujours été intéressants. Ils ont montré que les présents, même ceux qui ont pu émettre des doutes sur ce qui peut résulter de ce travail, accordaient une très grande importance aux questions soulevées.
- On a pu constater une extrême diversité des situations découlant du calque administratif et des difficultés engendrées.
- On a pu constater la mise en œuvre de très nombreuses solutions locales, le plus souvent conventionnelles, même si quelquefois l'accord officiel peut dissimuler un désaccord latent ou refoulé.
- La multiplicité des implications : Qualifications, finances, arbitrage, formation des joueurs et sélections, formation des entraineurs et dirigeants....
- Ce qui impose évidemment d'avoir la vue la plus large possible des problèmes posés.

L'étude est en cours, un nouveau point d'étape sera présenté prochainement.

Championnat Junior.

Philippe LEGNAME rappelle les informations sur le Championnat Junior 2010/2011 et communique les 24 équipes Juniors Masculins reparties dans les poules suivantes :

- HORSARRIEU, TOULOUSE, SALON de PROVENCE
- ST ETIENNE, LES MILLES, NICE CAVIGAL
- AUBAGNE, HYERES, NICE
- BREST, PORNIC, QUIMPER, GUECELARD
- TORCY, TRILPORT, BESANCON
- X (éq. du N pas de C.), ABBEVILLE, ARCUEIL, MANTES la JOLIE
- Y (éq. du N pas de C.), CHARENTON, NEUILLY, SANNOIS

Marie-Noëlle SERVAGE informe qu'une enquête a été réalisée auprès des Ligues Régionales, suite aux difficultés rencontrées cette saison pour avoir les équipes nécessaires à la création de ce Championnat et pour connaître les perspectives pour la saison prochaine. Après étude des réponses, les propositions pour la saison 2011/2012 sont les suivantes :

- Organisation d'un Championnat de France Junior Masculin et Féminin(?) en 2 phases :
 - Phase Régionale Longue (à défaut départementale). Qualifié à fournir à la FFBB pour le 15 mars 2012.
 - Phase Nationale Courte à 32 équipes max (1 qualifié par LR + 8 issus des championnats ayant le plus d'équipes engagées), organisée en plateaux géographiques, puis Finale à Bercy (10 jours de Basket).
 - La mise en œuvre d'un Championnat Junior Féminin semble plus problématique.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

7. Questions diverses.

• Philippe LEGNAME demande que les ¼ et ½ finales de la Coupe de France Cadettes soient également décalés au week-end des 29 et 30 avril 2011 (comme pour les Cadets).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- Jacques DENEUX informe qu'une étude est réalisée sur les problèmes rencontrés par la Charte de l'Arbitrage.
- Jean-Pierre de VINCENZI souhaite que soit formalisé l'incompatibilité entre le statut d'Arbitre professionnel et celui de salarié FFBB.
- Jean-Yves GUINCESTRE informe qu'un dossier d'inaptitude définitive chez un arbitre de plus de 35 ans, a été présenté à la COMED; il propose le retrait de la licence joueur et sa transformation en licence dirigeant.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Bureau Fédéral du 4 Février 2011 9/10

 Jean-Pierre SIUTAT communique les nouveaux groupements sportifs enregistrés au 4 Février 2011 :

Club Omnisport du Pays de Vernoux (CD 07) – Naucelles Basket Association (CD 15) – Les Aigles de Manzat (CD 63) – Basket Club de Haute Combrailles (CD 63) – Haut Vendomois Basket Club (CD 41) – Union SP ST Cyr en Val (CD 45) – Basket Club St Jean de la Ruelle (CD 45) – Auby Team Basket (CD 62) – Anzin Sport Olympique Basket Club (CD 59) – Basket Club Marly (CD 59) – Avenir Castera Rejaumont (CD 32) – BC Pays Rabastinous (CD 81) – Lomagne BasketBall (CD 82) – Bay Lanmen Petit Bourg (LR Guadeloupe) – Wolves Racing Club (LR LA REUNION).

Et la nouvelle union enregistrée au 4 Février 2011 :

Union Ouest Charente Basket Féminin.

- Jean-Pierre SIUTAT propose l'attribution du Label Elite, pour la saison 2010/2011 aux clubs suivants :
 - En Féminines : BAC Vincennes (94).
 - En Masculins: JFS Nanterre (92) COSM Arcueil (94) Auch Basket Club (32).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 12 Mars 2011 à Bourg en Bresse.

Bureau Fédéral du 4 Février 2011 10/10